

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

N° : 500-06-000857-173
500-06-000766-150

DATE : 24 JANVIER 2019

L'HONORABLE CLAUDE DALLAIRE, J.C.S.

FRÉDÉRIQUE CHAMBERLAND-PÉPIN
Demanderesse

c.

LA SOCIÉTÉ DES CASINOS DU QUÉBEC INC.
Défenderesse

et

SÉBASTIEN PAQUIN-CHARBONNEAU
Mis en cause

JUGEMENT
SUR LA DEMANDE DE LA DEMANDERESSE POUR LA JONCTION DES INSTANCES

[1] Le Tribunal, après avoir pris connaissance de la *Demande de la demanderesse pour la jonction des instances* du 19 décembre 2018 relativement aux dossiers 500-06-000857-173 et 500-06-000766-150 ;

[2] **CONSIDÉRANT** les motifs allégués ;

[3] **CONSIDÉRANT** le consentement du mis en cause ;

[4] **CONSIDÉRANT** le consentement de la défenderesse, sauf pour ce qui est de la demande que les deux instances soient jugées sur la même preuve ;

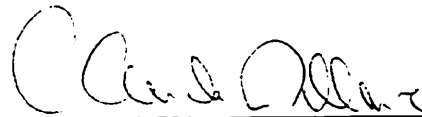
[5] **CONSIDÉRANT** qu'il est prématuré de décider si les deux instances devront être jugées sur la même preuve ;

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[6] **ACCUEILLE** en partie la *Demande de la demanderesse pour la jonction des instances* du 19 décembre 2018 ;

[7] **ORDONNE** la jonction des dossiers portant les numéros 500-06-000857-173 et 500-06-000766-150 pour que ces deux instances soient instruites en même temps ;

LE TOUT, SANS FRAIS DE JUSTICE.



L'HONORABLE CLAUDE DALLAIRE, J.C.S.